

FORMATION DES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Voie d'accès

Formation Continue

Éligible au CPF

OUI NON

Public

- Personne membre d'un comité social et économique élus uniquement dans les organisations d'au moins 50 salariés

Pré-requis

- Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 10 personnes maximum

Objectifs

- Connaître et mettre en œuvre les missions économiques du CSE
- Utiliser le compte de résultat, le bilan et toutes les informations économiques pour agir
- Appréhender l'analyse financière de l'entreprise, la lecture des tableaux de bord
- Approcher les différents dispositifs d'épargne salariale

Durée

- 2 jours (14 heures)

Tarifs de la formation

- Session INTRA : nous contacter

Contact

FORMATION CONTINUE
 fc.ccivf@campus120.cci.fr
 05 49 37 44 68

Lieux de la formation

Site de Poitiers
 CCI de la Vienne - Campus 120
 120 rue du Porteau
 86000 Poitiers

Site de Loudun
 Espace Formation
 1 avenue de la coopération
 86200 Loudun

Site de Montmorillon
 Immeuble Eco espace
 70 rue de la concise
 86500 Montmorillon



**Taux de
satisfaction 2024**

100 %



**Nombre
de formés 2024**

15

Programme & Contenu

1 - Faire fonctionner le CSE au quotidien

- Comprendre la place des élus du CSE dans les organisations
- Comprendre la composition du CSE (président, secrétaire, trésorier, référents...)
- Découvrir les formes juridiques des entreprises
- Découvrir l'entreprise et son environnement concurrentiel
- Approche comptable du compte de résultat et des S.I.G

2 - Exercer efficacement ses attributions économiques

- Analyser un bilan (étude de cas concrets)
- Appréhender les éléments comptables pour questionner et agir
- Mettre en place une méthodologie de suivi des éléments recueillis
- Mesurer les impacts salariaux des choix stratégiques
- Approcher les différents dispositifs d'épargne salariale
- Connaître les obligations comptables du CSE
- Gérer les budgets du CSE

Méthodes et moyens mobilisés

- Cours et pratique
- supports visuels, écrits
- Études de cas
- Documentation remise aux participants

Modalités d'évaluations

- Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression. Développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
- Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.
- Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.



Cofinancé par
l'Union Européenne



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +30 ans dans la formation et de connexion avec les entreprises de la Vienne
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, espaces verts, restauration ...

CCI de la Vienne - CAMPUS 120
120 rue du Porteau - 86000 POITIERS
Tél : 05 49 37 44 50

www.campus120.fr



Document non contractuel
Mise à jour : 8 janvier 2025